



Thématique : Commercer autrement Promouvoir les Producteurs Paysans

Dans l'organisation du commerce équitable c'est l'acheteur qui détermine ce qui est équitable. Depuis 2006 une confédération de petits producteurs des pays du Sud a créé un symbole SPP où ce sont les producteurs qui déterminent et imposent les règles du commerce.

Témoignage : Le parcours de Bernard de BOISCHEVALIER



↳ Pendant 7 ans : **Gérant de Solidar'Monde, centrale d'achat des magasins Artisans du monde** (produits du tiers monde et du commerce équitable).

↳ Pendant 7 ans : **Chargé de missions pour les financements des organisations paysannes des pays du Sud à la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement solidaire)** .

↳ 2019 **Membre du directoire de l'INAISE (Association Internationale des Investisseurs de l'Economie Sociale)**.

↳ 2020 Coordinateur à Garrigue : Coopérative de capital-risque solidaire,

↳ Depuis 6 ans **Président de l'Association française du Symbole des Producteurs Paysans France**

L'association SPP France « Symbole des Paysans Producteurs /spp-france.fr »

En 2015 création de SPP France, en lien avec des coopératives latino-américaines. C'est un modèle différent du modèle Max Havelaar, plus exigeant vis-à-vis du commerce équitable, pour les produits en provenance des pays du Sud.

↳ SPP n'est pas un opérateur commercial, il est le promoteur d'un système de certification, qui vise à améliorer la structure des producteurs paysans.

↳ SPP n'a pas d'effectifs en propre, ce sont **les adhérents à SPP qui assurent cette promotion**.

↳ Devant les problématiques nouvelles des circuits courts, le développement des produits bio, la notion d'équitable a disparu devant le Bio. Les questions sur la justice économique, **le prix, de la rémunération sont primordiales**

↳ Avec SPP, le cahier des charges appartient aux producteurs et les prix sont plus adaptés à la qualité des productions, mais plus élevés que ceux proposés par les clients.

↳ L'ambition de SPP est de **redonner plus de poids aux producteurs dans la chaîne commerciale**, avec l'importance donnée au cahier des charges et à un contrôle plus strict.

↳ Le rôle de SPP : trouver des réseaux de magasins, qui acceptent de commercialiser des produits labellisés

Les clients doivent **avoir 25% de produits SPP dans leur gamme de produits** au bout de 5 ans.

↳ Le logo SPP et l'emballage sont très importants dans la démarche de communication.

L'atelier de l'après-midi

Au cours de cet atelier **Bernard de BOISCHEVALIER** prolongera ses interventions de la matinée lors de la table ronde et sans doute il développera les spécificités de SPP par rapport au panorama du commerce équitable. Il sera accompagné par Bernadette PEIGNAT du Collectif « Ethique sur étiquette » de Lille .

Sur le Web :

Sites : spp-france.fr et <https://www.facebook.com/SPPfrance>

<https://www.ethiquable.coop/page-dactualites-mag/symbole-producteurs-paysans>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Symbole_des_producteurs_paysans



<https://www.commerceequitable.org/le-commerce-equitable/les-labels/>

<https://www.vacances-vertes.net/articles/decouvrir/labels/le-symbole-producteurs-paysans-label-dune-agriculture-paysanne-et-equitable>